L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de [illegible] No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 23 AOUT 1881. 54me Année.

Dufour, Dennet & [illegible]
Propriétaires-Editeurs.

[illegible]ANS.
[illegible] 1881.

Entered at the Post office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

Le cas de mort du Président.

Les Etats-Unis, depuis le déplorable attentat de Guiteau sur le président Garfield, passent de la crainte à l'espérance et de l'espérance à la crainte. Un moment d'amélioration sensible dans l'état du Président avait ramené l'espoir de le voir entrer bientôt en convalescence, lorsque des complications nouvelles et menaçantes se sont tout-à-coup produites, et aujourd'hui, d'après les dernières nouvelles, tout espoir semble perdu.

M. Garfield n'aura été élevé au pouvoir que pour en goûter les amertumes.

Les réflexions qui généralement accompagnent la mort d'un Président ne s'exercent guère sur les dangers qu'il court. Le fond de leur pensée reste caché. Ils parlent de sympathies, ils semblent ne s'occuper que de ces derniers; alors que la situation générale manifestée par ces symptômes, reste un secret pour le public.

L'émotion produite par la rechute—la troisième—du Président est grande à Washington. La foule encombrait les rues, et le dernier bulletin était commenté avec vivacité.

Il y a un mois et vingt jours que le Président est tombé sous la balle d'un assassin, et son état a été toujours empirant. Le pitié pour tant de souffrances se mêle à la crainte du résultat final, tandis que des préoccupations d'un ordre tout politique ajoutent à l'anxiété publique.

M. Arthur n'est pas précisément l'idole du pays. Son antécédente ne sont pas de nature à lui attirer l'estime générale. On redoute, avec raison la présence d'un tel homme sur le fauteuil présidentiel.

Lié avec qu'il y a de plus violent dans le parti dont il est l'élu, on craint qu'il apporte dans l'exercice du pouvoir que la mort de M. Garfield mettrait entre ses mains, cet esprit hostile et cannant que ses amis les plus intimes, ses inspirateurs, ont encore tout récemment manifesté pendant la lutte qui a eu lieu à Albany. De là ces craintes, exagérées sans doute, que la perspective de son entrée au pouvoir éveille au Nord comme au Sud. On s'attendait, en effet, à une œuvre d'apaisement et de réformes avec M. Garfield, et l'avènement de M. Arthur remettrait tout en question.

Cependant il ne faut pas trop s'alarmer de l'arrivée au pouvoir d'un homme ayant des antécédents déplorables. Au dessus du président est le peuple. Quelques ornements de la part de M. Arthur ne sauraient faire obstacle à cette pensée d'apaisement et de réforme du service civil si profondément ancrée dans l'esprit de la nation. Avant de céder à son impulsion personnelle ou à celle de ses amis, les politiciens que tout le monde connaît, M. Arthur consultera le thermomètre de l'opinion publique. S'il l'oubliait, s'il tentait, poussé par les passions mauvaises, anti-patriotiques des Stalwards dont il est la créature, de peuser le pays hors de la voie qu'il désire suivre, il aurait à compter avec le mouvement d'indignation qui ne tarderait pas à se produire.

Un président, quelqu'il puisse être, ne saurait se substituer à la volonté générale. Réussit-il à le faire, que nos institutions n'en seraient pas ébranlées. On sait là des crises passagères provoquées par une erreur du suffrage populaire que ce dernier se charge d'apaiser. Et cependant toute erreur porte en elle le châtiment pour celui qui la commet.

Le peuple américain profitera de la leçon. Ces élus des cliques dans les élections préliminaires des partis se chargent eux-mêmes de condamner le système qui les élève au pouvoir.

Il existe dans le caractère du peuple américain des ressorts de nature à résister aux crises les plus violentes. Dans la circonstance actuelle, il a manifesté en douleur pour l'attentat dont M. Garfield est victime avec une telle anxiété que M. Arthur ne saurait aller à l'encontre des idées qui couvent. Quelques esprits réfléchis pensent même qu'il abandonnera ses anciennes idées pour adopter celles qu'on prêtait à M. Garfield. Tant mieux, s'il doit en être ainsi; mais fut-ce autrement qu'il n'y aurait pas péril en la demeure. L'opinion toute puissante rassurerait promptement M. Arthur à la stricte observation de la volonté générale.

Cependant, des considérables auxquels prennent part quelques personnages de mauvais augure, sont signalés par la presse de l'Ouest. Le général Grant, M. Conkling, M. Arthur et quelques autres bien connus, ont été entrevus fréquemment, dans lesquelles ils discutent la question du jour. Les journaux qui nous rapportent ce rapprochement de trois hommes dont le pays se défie, ont quelque chose de menaçant. Ces trois partisans à entrance d'un régime armé et de la concentration du pouvoir viennent bien tard pour tenter de faire prévaloir des idées qui ont vieilli et dont la dernière élection présidentielle a fait justice. La mort de M. Garfield leur livrerait le pouvoir. Mais comment-le le génie des plus célèbres connecteurs de libertés publiques qu'ils accompagnent dans l'entreprise, s'ils comptent la tenter.

Aujourd'hui les haines sont éteintes. Le Nord et le Sud se tendent une main loyale. Les relations commerciales ont renoué les liens qui unissent les deux grandes sections de l'Union. C'est en vain qu'on essayerait de faire revivre un passé qui n'est plus. La politique fondée sur cet antagonisme d'autrefois n'a plus sa raison d'être. Il faut n'être complètement abstrait des idées ambiantes et avoir vécu en dehors du monde nouveau pour croire encore qu'il est possible d'établir une puissance quelconque en s'appuyant sur cet état vermoulu des haines centenaires.

Déplorons le sort de M. Garfield, arrêté au seuil du pouvoir qu'il devait exercer dans l'intérêt général; [illegible] ne nous offrons pas trop de la philosophie de M. Arthur occupant le fauteuil. Le peuple sait ce qu'il veut et saîs aussi imposer sa volonté aux esprits les plus rebelles.

Opinion compétente.

Le journal médical, *La Lancette*, de Londres, du 18 août, porte le jugement suivant sur l'état de M. Garfield. Le détail indiqué ordinaire du Président Garfield et la fréquence pénétrante du pouls, sont, dans le cas actuel, des éléments d'une grande importance. S'il était prouvé que l'irritation de l'estomac a complètement cessé et que le patient est capable de digérer des mets substantiels, il y aurait peut-être quelque espoir de guérison. Mais, d'un autre côté, si l'exaspération continuée voudrait, ne se spéculant pas, qu'ailleurs que peu de chance de combattre avec succès cet antagonisme affaiblissant.

—Les jouneaux de Madrid sont plus calmes, au sujet des événements de Sélar. Ils demandent que la *Petit Colon* et le *Petit Algar*, cessent leurs attaques contre la colonie espagnole.

LOUISIANE.

Le *Meschacébé* (paroisse St-Jean-Baptiste) du 20 août:

Le moisson du riz, favorisée par un temps superbe, se poursuit activement dans notre paroisse et les champs se blanchissent de moissons coniques. Les riziers sont enchantés, car la récolte est bonne et abondante, le grain est superbe et tout promet une belle récompense aux labeurs du cultivateur.

Quant à la canne elle profite admirablement depuis les dernières pluies.

—Le juge Hahn ayant manqué le train lundi matin n'est arrivé que fort tard à la maison de cour, longtemps après que le shérif eut ajourné la cour. Mardi, il a remis à huitaine ses travaux.

—Le gouverneur Wiltz a nommé, comme successeur du juge Ehrman, M. Charles Lanzinger, qui a refusé l'honneur qui lui était conféré.

Le Louisianais (paroisse St-Jacques), du 20 août:

Nous avons eu le plaisir de recevoir la visite de M. Henry Tonzin, jeune journaliste français, attaché comme correspondant, à trois des journaux les mieux connus de la Presse de France: le *Voltaire*, le *Figaro* et le *Gil Blas*, dans le litrage varie entre soixante-quinze, quatre-vingt et cent mille.

M. Tonzin, qui a voyagé beaucoup et qui arrive du Mexique, tenait à connaître les campagnes de la Louisiane. Il nous a remis avec une lettre de ses amis de *l'Abeille*, mais le charme de sa conversation et la distinction de ses manières eussent suffi amplement à la recommander.

Nous avons trouvé en M. Tonzin un gentleman dans toute la force du terme, et si nous nous sommes rencontrés en étrangers, c'est en amis que nous nous sommes quittés.

—Le coupe du riz a commencé avec vigueur sur toute la ligne, et tout le monde travaille avec entrain.

La moisson sera abondante dans la paroisse, si nous n'avons pas d'autres coups de vents pour abattre le riz.

L'Observateur de St-Martinville du 20 août:

Nombre de nos planteurs attendent encore la pluie. Depuis trois mois, il ne fait pas plus sec dans le sahara que dans certaines parties de la paroisse, et les récoltes sont à peu près perdues. Dans les localités plus favorisées, les récoltes sont assez bonnes, et le coton surtout est beau. Pas de chenilles encore.

—M. Léon Duprée, un de nos citoyens les plus recommandables, a failli être la victime d'un empoisonnement ces jours derniers. L'empoisonneur, heureusement, n'a pas réussi dans sa tentative. On n'a pas encore découvert l'auteur de ce crime.

Le Méridional d'Abbeville (paroisse Vermillion) du 20 août:

L'un des orages de la semaine dernière; celui de samedi, a été précédé d'un fort vent. Dans certaines localités de la paroisse, la récolte en rencontre l'influence plus ou moins; c'est ce que craignent certaine habitants.

—M. Arès, près d'Abbeville, a une très belle récolte de canne. Il a mavé beaucoup de plant l'année dernière, et par ce moyen il aura une assez forte récolte cette année. Les bêtes à cornes ont plusieurs fois fait irruption dans son clos de la prairie, mais le plant et le poudre ayant été en réquisition, le jeune homme qui cultive ce clos a réussi à sauver une mule et son canne, la herrière d'en bas du clos étant très mauvaise, cette herrière a arrêté des animaux tout à fait vicieux. Nous recommandons aux habitants cette sorte de herrière.

—Les affaires sont à peu près mortes à Abbeville. Que voulez-vous? Tout le monde est occupé à la récolte; on ne vient au village que le dimanche et les jours de fête. Il faut sauver notre récolte qui a coûté tant de sueur, tant de cœur, tant de fatigue. Cet automne, après la moisson, nos bons habitants sauront bien faire leurs emplettes d'hiver. Attendez, marchands, vos emplettes seront bonnes après la vente de la récolte.

L'Etoile d'Ibérie, du 20 août:

Nous n'avons pour ainsi dire rien à ajouter à notre rapport de la semaine dernière, excepté que le temps étant sec et ensoleillé permettre de vendre demeurer ouvert, est les plus favorables à la cueillette du coton, qui se poursuit avec la plus grande activité. Pas de signes de chenilles.

Tant qu'aux autres récoltes, pas de changement à noter.

—Mardi, 16 août, vers sept heures du soir, est décédé à la Nouvelle-Ibérie, Constant Frique, âgé de 22 ans, neveu de la Fanchick Assomption, et rétablissant un grand nombre de membres de sa famille. Le défunt était notre locale. Nous jugeant pour notre de notre âge. Nous plus heureux, il fut le compagnon de notre enfance et longtemps nous partagèmes nos travaux et nos plaisirs. Malgré depuis ses jeunes tendres embrasses d'un mal chronique à l'un de nos pieds, il voulut démontrer travailler pour gagner sa vie et adopte la profession, une industrie qui ne l'exposerait nullement avec l'affection dont il souffrait, il en résulte un épanchement grandissant du système, qui, après deux mois de maladie causa son décès prématuré. Je sentant mal, il écrivit à ceux qui avaient pris soin de son enfance et c'est chez eux qu'il est venu rendre le dernier soupir. Sa mort a été douce, les soins les plus pénétrants lui ont été prodigués et il a vu à son dernier instants se prosner autour de lui une grande partie de ceux qui lui étaient chers. Il repose maintenant dans le cimetière catholique, et son âme en paix avec son créateur, a été rejointe dans la céleste demeure, ceux de ses proches qui l'ont précédé dans la tombe. Qu'il repose en paix.

—Nous avons eu le plaisir jeudi dernier, de recevoir la visite de notre ami M. Jules F. Gilles, secrétaire de l'organisation, à laquelle tout nos habitants sucriers, petits ou grands, devraient se faire un devoir d'appartenir s'ils veulent qu'enfin, sortant des langes de la plus complète enfance, cette culture et cette industrie atteignent toute l'importance cette pays dont elles sont susceptibles, par l'aide de tous vers un but commun, qui aussi peut et doit être déterminé, sans causer à aucun d'entre eux des sacrifices pécuniaires considérables. M. Gilles fait une tournée et se propose de visiter les planteurs de notre section, nous osons croire que portant il obtiendra un aimable accueil et que chacun de nos habitants, [illegible] de son devoir, s'inscrira sur la liste. Il y a cinq cents planteurs sucriers en Louisiane, l'association par conséquent devrait compter cent cinquante membres et nous avons espoir que bientôt il en sera ainsi, et l'intérêt général et individuel, compte pour quelque chose en ce monde.

—Nous sommes encore appelés à enregistrer le décès de deux de nos concitoyens, cette fois deux jeunes hommes qui semblaient avoir encore de nombreuses années à vivre, mais que la mort est venu faucher au moment où la vie commence réellement pour toute créature humaine. Le premier, John B. Wagoner, âgé de 18 ans et 10 mois, est décédé le vendredi 12 août, victime de cette terrible maladie, la phthisie galopante.

Il a été enterré le jour suivant au Cimetière Catholique accompagné de nombreux amis. Le deuxième, John Eaton, âgé de 17 ans, était arrivé avec un pistolet, mais il ne l'est pas plutôt montré que les nègres lui tirèrent dessus et le blessèrent à la cuisse. Tout ce que le jeune homme put faire pour échapper, ce fut de se réfugier derrière une clôture.

On ne sait pas à quels excès les nègres se seraient portés, s'ils n'eussent été retenus par la présence de M. Johnson qui était revenu avec un fusil à deux coups, chargé de plomb d'oiseau dont il venait contre eux à l'instant où ils tiraient sur un groupe. Les nègres se sont emparés alors, et les blessés d'abord ramenés, les cent poursuivis et on est arrêté une vingtaine; mais le juge Yoist les a relâchés, moins deux, Vol Dorval et Léopold Politz, qui passeront à la cour d'assises, ainsi que deux ou trois autres, si on peut les atteindre.

Echauffourée à la Fausse Rivière.

Mort et blessures.

Samedi soir, 13 du courant, quelques personnes qui étaient réunies chez Mme J. B. Garon pour faire honneur à un gumbo, très pacifiquement et socialement, furent appelées au dehors, par un bruit extraordinaire venant d'une maison d'école où il y avait un bal de nègres. M. Johnson, propriétaire de la maison d'école, accompagné de M. Chauvert et de plusieurs autres invités de Mme Garon, s'est approché des nègres et leur a dit qu'il ne leur avait donné permission de s'assembler en cet endroit qu'à la condition qu'ils s'y comporteraient avec ordre et convenance.

Loin de répondre aucunement à cette remontrance si juste, les nègres envoyèrent au diable M. Johnson et ses amis et leur tirèrent dessus. M. Chauvert, atteint d'une balle est tombé raide mort, et les autres, frappés de surprise, allèrent chercher du renfort. Dans l'intervalle, le fils de Mme Garon, jeune homme de 17 ans, était arrivé avec un pistolet, mais il ne l'est pas plutôt montré que les nègres lui tirèrent dessus et le blessèrent à la cuisse. Tout ce que le jeune homme put faire pour échapper, ce fut de se réfugier derrière une clôture.

On ne sait pas à quels excès les nègres se seraient portés, s'ils n'eussent été retenus par la présence de M. Johnson qui était revenu avec un fusil à deux coups, chargé de plomb d'oiseau dont il venait contre eux à l'instant où ils tiraient sur un groupe. Les nègres se sont emparés alors, et les blessés d'abord ramenés, les cent poursuivis et on est arrêté une vingtaine; mais le juge Yoist les a relâchés, moins deux, Vol Dorval et Léopold Politz, qui passeront à la cour d'assises, ainsi que deux ou trois autres, si on peut les atteindre.

Nouvelles Télégraphiques.

Les intentions de Gambetta.

Londres, 19 août.—Le correspondant parisien du *Times* dit: "M. Gambetta semble avoir abandonné l'idée d'occuper le pouvoir avec une chambre manquant plus que jamais d'une majorité ministérielle plus divisée qu'à jamais.

"Le plan attribué à M. Gambetta est d'obtenir un certain nombre de mesures plus ou moins extrêmes du cabinet de M. Jules Ferry ou de tout autre cabinet; de faire adopter le scrutin de liste aussitôt que possible; de faire alors ce que le rejet de cette mesure l'empêche de faire maintenant, et de prendre le pouvoir que tombe qu'il sera soutenu par une majorité docile sans le risque d'un renversement ministériel qui l'empêcherait d'arriver à la présidence de la République."

Fleuquet et Lockroy à Charenne.

Paris, 19 août.—M. Fleuquet et M. Lockroy ont essayé de parler hier dans une réunion électorale à Charenne, mais ils en ont été empêchés par des démonstrations tumultueuses.

Les candidatures anti-républicaines à la chambre.

Londres, 19 août.—Le correspondant parisien du *Times* dit: "*Le Pays* est le premier journal réactionnaire qui ait eu le courage de publier une liste des candidats anti-républicains à la chambre des députés. D'après cette liste il n'y a que 197 candidats anti-républicains sur 560 circonscriptions. Plusieurs de ces candidatures, particulièrement à Paris, n'ont aucune chance de succès."

Le Goulette, 15 août.—Un Arabe fanatique entrant samedi dernier dans les rues de Sousse, faisant un appel à tous ses coréligionnaires et leur demandant de se joindre à lui pour faire la guerre sainte. Il venait de tuer un Maltais quand on s'est emparé de ce personne et de ceux qui le suivaient.

Le navire de guerre anglais *Monarch* a envoyé trois cents hommes à terre, mais on n'a pas eu besoin de leur concours pour rétablir l'ordre.

Le territoire cédé à la Grèce.

Vienne, 19 août.—Le correspondant athénien de la *Correspondance politique* dit que l'armée grecque d'occupation, comprenant cinq colonnes, partira le 20 courant pour prendre possession du reste du territoire cédé à la Grèce par la Turquie.

L'agitation anti-républicaine en Italie.

Gênes, 19 août.—Cinq personnes ont reçu un jugement pour participation aux désordres qui ont marqué la récente réunion en faveur de l'abolition des garanties papales. L'accusation portée contre un des prisonniers a été retirée par le ministère public. Les autres ont été acquittés et les deux restants ont été condamnés à six jours de prison.

La persécution des juifs en Allemagne.

Londres, 19 août.—L'énergie déployée par les autorités allemandes contre la persécution des juifs est chaque jour représentée dans les pièces publiées par le prince Frédéric-Guillaume à M. Puttkamer, ministre de l'intérieur.

Les mitrailleuses et l'armée russe.

Londres, 19 août.—Le *Times* publie la dépêche suivante de Berlin: "On mande de Saint-Pétersbourg que la famille impériale qui, depuis son retour à Saint-Pétersbourg, habite la résidence impériale d'été de Tsarskoe-Selo, prête particulièrement l'attention à toutes les affaires militaires. L'empereur semble convaincu qu'il lui est nécessaire de se créer de meilleures relations avec Paris, d'autant plus que les agissements des nihilistes tendent à gagner les sympathies de l'armée."

Les crimes politiques.

Cologne, 19 août—A la conférence de droit international, M. David Dudley Field a présenté des résolutions portant qu'il est désirable que dans un traité d'extradition où les crimes politiques sont exceptés il soit stipulé que si l'assassinat ni la tentative d'assassinat employés comme moyens d'effectuer un changement de gouvernement en de renversement d'un grand personnel quelque crime politique par le traité, et que le privilège d'asile soit refusé à l'auteur d'un de ces crimes. M. Field a dit que le sentiment parmi les Américains était que l'accusation fût écarté. Plusieurs délégués ont soutenu la résolution, qui a été adoptée par acclamation.

Les accusations contre la mauvaise rupe.

Londres, 19 août.—Un télégraphie de Copenhague au *Standard*: "Plusieurs navires de guerre russes ont reçu l'ordre de retourner immédiatement à Cronstadt, où une commission fera une enquête sur les accusations portées par le *Golos* contre les commandants des navires de guerre."

Le désastre de Marseille.

Marseille, 19 août—Il paraît maintenant que dans l'accident survenu dimanche dernier au corsbet de tarreaux il y a en vingt-cept tués et trois sont six blessés.

Aéronaute disparu.

Marseille, 19 août—Un aéronaute d'Armentières s'est dimanche soir ascension de Mont-pellier et n'a pas été revu depuis. On suppose qu'il s'est noyé en mer.

Les souverains d'Autriche et d'Italie.

Berlin, 19 août—On lit dans la *Gazette de la Croix*: "Nous avons lieu de croire que plus n'a été décidé au sujet de l'intention qu'on prête au roi Humbert d'aller rendre visite à l'empereur François-Joseph à Vienne. Si ce voyage est projeté, l'initiative en viendra de Rome. Une entrevue aurait précédemment eu lieu entre le roi d'Italie dans l'Allemagne quadrilatérale."

Accident dans les Alpes.

Londres, 18 août—On écrit de Zermatt, canton de Valais (Suisse) au Times: "Cinq touristes anglaisses ont fait samedi dernier l'ascension du Matterhorn. Pendant qu'ils redescendaient, un guide, en rochier s'est détaché de la montagne et a frappé à la tête M. Gibbert, de l'Université de Bloomington, Indiana, lui causant une inconsolable paralysie. Il ne pourrait que se mouvoir d'une façon automatique. Il a fallu près de neuf heures pour le porter à la première hutte à laquelle on est arrivé vers 5 heures de l'après-midi. M. Gibbert est arrivé à Zermatt dimanche soir à 5 heures. Il est affaibli par la perte de son sang, tandis qu'il poursuit dans quelques jours. Les guides craignent qu'il ne s'affaiblisse avant d'arriver à la hutte et que les touristes ne l'aient guide avant l'arrivée du secours."

Accident sur l'Catalonia.

On télégraphie de St. John, Terre-Neuve, en date du 18 août:

Le barque *Forest Fairy*, qui est arrivée ici aujourd'hui venant de Cadix, rapporte avoir rencontré le steamer de la ligne Cunard Catalonia par 45 degrés de latitude nord et 44 degrés de longitude ouest, avec son arbre de couche rompu. Ce steamer allait de Liverpool à New-York avec 600 passagers et une cargaison générale. Le Catalonia marchait à la voile et cherchait à gagner St. John, mais s'il n'y réussit pas il relâchera à Cape Clear. Deux passagers sont qu'illes le steamer et ont été amenés ici par le *Forest Fairy*.

Banquet offert à M. Evarts.

Londres, 18 août.—Un banquet a été offert hier à l'Hôm. William M. Evarts, au club conservateur, par M. Palestion, membre du parlement. En portant la santé de son hôte, M. Palestion a exprimé l'espoir d'un prompt rétablissement du président Garfield. Plusieurs toasts ont été portés, notamment par deux libres-penseurs dont l'un a exprimé l'espoir que "l'Amérique reconnaîtra finalement Ferrour qu'elle exemplet en adoptant des mesures protectrices."

M. Evarts a répondu de la façon la plus heureuse à chacun des toasts. Il quitters Liverpool le 25 courant.

Libraire Française. — Cet établissement, tenu par M. E. Billed, au coin de la rue Chartres et Bienville, vient de [illegible] Il est bien fourni en ouvrages de tous genres, et les prix sont modérés. Nouvelles [illegible] Nous recommandons au Chapitre, [illegible] Nous recommandons au public ce dernier qui le mérite à tous les titres.

Le discours de M. Gambetta à Paris.

M. Gambetta a prononcé, à Tours, un très long discours, dans lequel il a exposé ses idées sur les principales questions de la politique. Ne pouvant, faute de place, reproduire *in extenso* ce long document, nous allons le résumer, en en donnant quelques extraits.

M. Gambetta a débuté par constater que la France, en dix ans, a refait sa fortune matérielle. Il ajoute que le moment est venu, pour la République, de réaliser les promesses faites depuis longtemps: émancipation sociale, liberté plénière en politique, et progrès incessants, et termine cette première partie de son discours par un chaleureux éloge de M. Jules Grévy.

Il expose, ensuite, ses idées et ses vues sur la situation actuelle. L'emploi de la dédoublement de deux Chambres, quoiqu'en les fautes commises par le Sénat, mais il veut modifier le régime électoral et les attributions de la Chambre haute.

Voici comment il expose ses idées sur cette question de révision partielle:

"On parle beaucoup de révision, et, dans l'esprit de certains hommes politiques, révision veut dire "suppression," révision veut dire "abolition," révision veut dire "radiation." Messieurs, je dis que, sans troubler la confiance du pays dans la stabilité des institutions qu'il s'est données—pour les sauvegarder, au contraire, pour les arracher des mains ennemies, téméraires ou téméraires qui peuvent les compromettre et les perdre—il est nécessaire d'introduire dans le régime électoral du Sénat et dans ses attributions supérieures—des mortifications qui le fortifient, et qui, précisément, lui donnent l'autorité et le prestige que de récentes mesures ont quelque ébranlés.

"Voilà, quant à moi, ce que j'entends par la révision partielle; voilà le sens que j'y attache."

A propos de la question des Chambres, il dit:

"Est ce qu'il ne vous semble pas qu'il y aurait à prendre une mesure pratique, immédiatement réalisable, conforme laquelle on ne pourrait pas élever un argument bien profond, et qui consisterait à égaliser les titres, et à dire, par exemple: Tous ceux qui n'auront pas été nommés par l'Assemblée nationale, seront nommés par le Congrès, qui est l'Assemblée nationale (Applaudissements); de telle sorte—je ne diminuerai rien—que l'on pourrait, d'ici au mois de février, en nommer, que le pays votera pour le deuxième tiers, on pourrait, de-là, dans le Sénat, à l'aide de cette réflection d'immovibles, donner, à cette majorité chancelante, le lest et la stabilité qui lui font défaut. (Marques d'approbation.)"

M. Gambetta examine, ensuite à grande traits, les principaux [illegible] de la majorité des électeurs:

"Au point de vue politique, qu'est-ce que le pays me paraît demander? Il me paraît demander que l'on consolide par nominations, une majorité qui renonce à la monarchie, à la bi-cénéralité, à la [illegible] qui fait qu'il n'y a pas moyen de compter, pendant un laps de temps quelconque, sur la cohésion d'une majorité de gouvernement. (Bravos et applaudissements.)

"Messieurs, c'est une idée très vieille chez vos serviteur. Dès l'origine, dès 1876 et 1867, j'ai réclamé cette fusion. Je ne demande pas qu'un groupe gagne au détriment d'un autre groupe: c'est la division sous en plus mauvaises formes. Je demande que les groupes abdiquent leur personnalité et qu'ils se fondent dans une unanimité que j'appelle de mon vrai nom,—comme dans les pays de régime vraiment parlementaire,—que j'appelle une majorité ministérielle: non pas une majorité asservie à un ministre, mais une majorité maîtresse d'elle-même, sachant où elle va, ce qu'elle veut, montant à sa tête des ministres qui lui obéissent sans venir, et de suivre fidèlement en ligne de conduite, en les remplaçant quand elle les juge insuffisants. Voilà ce que je pense sur la politique.

"Je crois à la nécessité d'une majorité ministérielle, d'une majorité qu'on ne dans pas sortir de position sourcil, de peur tuisseaux, qu'on venge pour ainsi dire gère pains d'une arme pointée.

"..... Messieurs, en point de vue politique, il reste encore une autre question qui a son importance. Mais n'allez pas m'accuser d'être trop épris de centralisation, et trop ami de l'activité du gouvernement; je ne crois pas mériter ces accusations. Je suis profondément convaincu que l'Etat doit garder en véritable place, et le gouvernement ses véritables attributions. Eh! bien, je le dis avec la sincérité que je vous dois, que je dois à mes compatriotes: l'administration de l'Etat, le régime gouvernemental de l'Etat n'est pas pays indépendant ni assez libre. Il est sujet, il est soumis à un tel mélange de compétitions, de pressions, d'influences, de sollicitations de toute nature, que l'on semble—je le constate tous les jours avec chagrin—à un dépérissement de ce que j'appelle les rouages de l'Etat et de l'administration générale. (Marques d'assentiment.)"

Au point de vue économique, individuel et social, l'Etat veut que l'Etat, après avoir sauvé à l'enfant le premier capital, qu'on appelle l'école primaire, lui donne, par la gratuité obscine, les moyens de passer par tous les concours. Il faut donc prodiguer ce mérite des bourses dans les lycées, et abaisser le prix de la pension. Il faut aussi la liberté complète d'émulation.

L'orateur dit qu'on lui a reproché, autrefois, d'être un esprit chimérique, parce qu'il est occupé de l'impôt sur le revenu; il croit encore qu'il y a beaucoup à faire sous ce rapport.

Ailleurs il vendrait qu'on développât les contrats d'assurances sur la vie, contre les accidents, et aussi contre la désertion des moissons, il souvent enlevées au moment même où les agriculteurs vient les cueillir.

Voici les conclusions du discours de M. Gambetta:

"Au point de vue constitutionnel, réforme partielle limitée, telle que je l'ai indiquée; au point de vue politique, constitution de cette majorité où la France pourra se reconnaître sans qu'il y ait rien de disparate, de brisé, de mosaïque dans les traits de son visage; et puis représentation du respect et de l'indépendance des pouvoirs administratifs. En ce qui concerne le troisième point, la question économique et sociale, vous trouverez le complément des données que je viens de jeter—et que nous développerons plus longuement ultérieurement—vous le trouverez dans votre cœur.

"On ne fait pas de la démocratie longtemps quand on ne l'a que dans la tête, il faut aussi l'avoir dans les entrailles et c'est ce qui me permet, je le dis hautement, c'est ce qui me permet, à travers les calomnies et les diffamations, de passer la tête et le cœur confiant; ceux le sais et je le sens, il ne peut être dit dans ce pays que jamais cette politique ne fut pas le cœur d'un démocrate. (Bravos et applaudissements prolongés.)

"Messieurs, la conjonction qui va avoir lieu nous donnera-t-elle la réalisation de toutes ces espérances? Je l'espère, mais je n'affirme rien; un vote contre ne saurait les décisions du pays. Vous n'ignorez pas que j'avais pensé qu'un meilleur système pouvait être substitué à celui qui va fonctionner; mais la France est maîtresse: elle dira ce qu'elle veut; elle le dira non-seulement à haute voix, elle en chargeant des délégués de traduire ses pensée et de la porter en son nom à la barre même de la nation et du pouvoir. Ce jour-là, Messieurs, soyez bien convaincus qu'il n'entrera dans la pensée d'aucun de mes collègues ou de mes amis, ni un sentiment d'amour propre blessé, ni un sentiment de convoitise individuelle, et que, s'il règne encore nous tous une division, ce ne sera pas de celles que la France ne tolèrerait pas, mais de celles qui naissent de la rivalité que le pouvoir. Vive la République! (Applaudissements et acclamations répétées.) Vive la nombreux de: Vive la République! vive Gambetta!"

[illegible] Par un avis inséré plus bas, on verra que M. Moïse Bayle, rue Royale, 64 près Conti, vient d'ouvrir les pièces à très bon compte. Il possède dans il se sert proviennent de la célèbre maison Malley, de Paris, ce qui est une garantie qu'le sont de qualité supérieure. Le [illegible] de M. Bayle est bien [illegible] que le public ne doit il pas hésiter à lui donner de l'emploi.

WM. E. MURPHY,
AVOCAT,
A L'ENGAGEMENT DES DOUANES ET ROYALE
Consultations de 9 à 2 heures, en français et en anglais.

Décédée à Mandeville, paroisse St-Tammany, le dimanche 21 août 1881, à 1:30 A. M., MADEMOISELLE JOSÉPHINE GRILLOT. Agée de 21 ans 7 mois et 16 jours, [illegible] WM. DEAN E. BIXON.

Décédé hier, à deux heures et demie, JOHN ALEXANDRE BALDWIN, âgé de 30 ans. Les amis et connaissances des familles Alexander Baldwin, F. Grimes, de Pailly et S. Fernandez sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 5 heures précises. Le convoi partira de la résidence de son frère Albert Baldwin, coin Broad et Columbus.

Décédé hier à 10 heures du soir, à l'âge de 47 ans, AUGUSTE BARRÉ, né à Navarin, Basses Pyrénées, France. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu ce soir, à 4 heures. Le convoi partira de la rue de Chartres 243, où le défunt est exposé.

De la part de sa veuve et de ses deux sœurs restées à Jean Barré.

On demande

UNE BONNE, munie de certificats sans de bonnes recommandations. S'adresser au No 60 rue Esplanade, coin Royale.
23 août—3f

On Demande

UN COUPEUR de première classe, parfaitement au courant des affaires d'un [illegible] tailleur. A non entre n'a besoin de se présenter. On [illegible] et à l'habileté. Avoir [illegible] Rue St.
23 août—1f.

LA FESTA DEL 24 AGOSTO.

Mercoledì 24 corrente la congregazione e Fratellanza Italiana di San Bartolomeo Apostolo di New-Orleans celebrerà, come di solenne ogni anno, il giorno di quella grande festa con una grand'messa e panegirico nella Chiesa Italiana [illegible] di Antonio di Padova angolo Rampart e Conti, e con una processione la gran bandiera di quella nella principale via della Città.

Gli Ufficiali e membri tutti di questa Fratellanza sono pregati di ritirarsi nel locale ordinario dell'Società angolo Rampart e Montegnes Mercoledì 24 corrente alle ore 2 P. M. precisa, all'ora stabilita per la grande processione e la cerca del nostro gran Santo e Protettore San Bartolomeo Apostolo.

Per ordine di
GIOVANNI BERTUCCI,
Presidente.

FELICE BERTUCCI, Segretario.
21 Lodì—3f

Fête de St-Barthelemy,

24 AOUT.

MERCREDI, 24 courant, la Société de Mutuelle Italienne de St-Barthélemy, de la Nouvelle-Orléans, célébrera, comme de coutume, par une grand'messe à l'église italienne de Saint Antoine de Padoue, coin des rues Rampart et Conti, et par une procession de rue dans les principaux quartiers de la ville.

Les officiers et les membres de la susdite société sont priés de se rendre à la réunion ordinaire de cette société, au siège, rue Rampart et Montegnes, le MERCREDI, 24 courant, à 2 heures de l'après-midi précises, à l'effet de prendre part à la grande procession en l'honneur de patron de la Société.

Par ordre de
JOHN BERTUCCI,
Président.
FELICE BERTUCCI,
Secrétaire.
21 août—3f.

INSTITUTIONS.

LA rentrée des classes du Couvent de Saint Joseph, situé au coin des rues Saint Philippe et Chartres, aura lieu le LUNDI 5 septembre.

Les élèves externes seront que les [illegible] pour cette époque.

Mme SUPERIEURE.
21 août—3f

Académie de St-Aloysius,

Dirigée par les Frères du Sacré-Cœur,

Rue Chartres et Quartier

L'OUVERTURE des classes de cette institution aura lieu le premier lundi de septembre prochain.

L'enseignement, bien que tout sur les études [illegible] ne laisse rien à désirer quant à l'éducation morale.

Le Français et l'Allemand sont enseignés sans petit coût.

L'écriture, trop souvent négligée, est l'objet d'une attention spéciale.

Pour Prospectus et renseignements, les parents sont priés d'envoyer leurs enfants dès l'ouverture des classes.

Bénéfi—

Collège du Mont Ste-Marie.

EMMITSBURG, MD.

Session de 1881-82.

COMMENCANT le premier lundi de septembre 1881. Après une crise financière qui a désorganisé la parfaite stabilité de cette célèbre institution, [illegible] Mont Ste-Marie [illegible] son vigueur nouvelle et de brillantes espérances.

Les facilités sont offertes à ceux qui se [illegible] Un COURS COMMERCIAL complet, comprenant l'étude du latin et du grec, se [illegible] dans l'année de la [illegible] "Lyre de la Parfaite Union", rue des Remparts, et pour d'autres [illegible] utiles à la société.

Le [illegible] extraordinaire de 24 juillet dernier a adopté à l'unanimité les résolutions suivantes:

"Le président et le secrétaire de l'Union Française sont autorisés à signer et émettre, au nom de cette association, des obligations au porteur de dix piastres chacune, jusqu'à concurrence de $10,000 à l'effet de payer par anticipation les billets, fournis pour la somme du prix de la propriété [illegible] et pour d'autres usages utiles à la société. Ces obligations seront garanties par hypothèque sur la dite propriété et seront payables dès ici après le 1er janvier 1882.

"Ces obligations numérotées de 1 à 1000, divisées en dix séries de cent numéros chacune, seront [illegible] et pour chaque [illegible] dans un registre à souche et signées par le président et le secrétaire.

"Ces obligations porteront [illegible] pour cent d'intérêt du dit [illegible] 1883, payable annuellement. L'Union Française aura le droit de payer en quelque temps que ce soit avant l'échéance, tout ou partie de ces obligations. Le conseil d'administration, chaque fois qu'il le jugera utile, fixera un sort un certain nombre de numéros, qui seront du tirage sera publié journal trente jours dans un journal [illegible] de cette ville, et les numéros certaine seront payés, l'intérêt sur ces numéros, qu'ils soient présentés pour être payés ou non, cessera du jour du tirage.

Les listes de souscription seront mises à la disposition des personnes qui en feront la demande.

Les souscripteurs inscriront en regard de leur signature le nombre d'obligations qu'ils désirent prendre. Les obligations seront payables sur présentation, après huit jours de notice.

On peut souscrire chez les personnes suivantes, lesquelles sont délégées par l'Assemblée générale pour la surveillance et le placement des obligations:

Vicente Paul d'Abene, Général de France, au Capitole.

Edgar Larue, Cour Galiez;
Léon Queyrouze, coin Bienville et Dauphin;
Félix Larue, Cour Galiez;
Pierre Cornette, 28 rue St-Louis;
M. Manade, coin Bienville et D